

TARIFS

Accueil à la semaine de 09h à 17h

	ATL*	CAF/MSA QF<800	CAF/MSA QF>800
Semaine sans repas (9h-12h et 14h-17h)	54 €	74 €	75 €
Semaine avec repas (9h-7h)	75 €	95 €	96 €

* sous réserve de présentation de l'attestation d'Aide au Temps Libre

Accueil possible matin et soir sur réservation dans le dossier d'inscription (de 07h à 09h et de 17h à 18h30)

	QF <800	QF>800	Autres régimes
Facturation au quart d'heure	2.85€ de l'heure	2.95€ de l'heure	3.22€ de l'heure



INSCRIPTIONS

Sur votre Portail Familles ou coupon ci-joint à retourner au Secrétariat Enfance et Jeunesse de l'association

au 58 Grande rue 54370 EINVILLE-AU-JARD

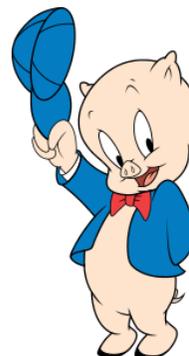
avant le mercredi 16 octobre au plus tard.

enfancejeunesse.einville@famillesrurales.org

07.69.14.69.65

Attention : places limitées

www.famillesrurales.org/einville



ACCUEIL DE LOISIRS
DE 3 À 11 ANS

ESPACE ENFANCE
« LES BRASSERIES »
À EINVILLE-AU-JARD

« Les Looney Tunes
fêtent l'automne »

DU 21 AU 25 OCTOBRE 2024
INSCRIPTION A LA SEMAINE



L'EQUIPE D'ANIMATION

Notre équipe d'animation est composée d'animateurs qualifiés et met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans le respect des règles sanitaires.

Une équipe formée pour aider votre enfant à devenir responsable, autonome et lui apprendre le « vivre ensemble ».

Les enfants pourront avoir accès à un accueil placé sous le signe de la bonne humeur, de la bonne entente, et de la joie.

LES REPAS

Ils seront assurés par notre prestataire :



THÈMES DE LA SEMAINE

(du Lundi 21 au Vendredi 25 octobre 2024) :

LES LOONEY TUNES FETENT L'AUTOMNE

Au programme :

Grand jeu « Qui a volé le goûter d'automne ? »

Des animations scientifiques et des Ateliers culinaires

Les défis de Titi

Goûter avec les familles

Et plein d'autres animations....



FICHE D'INSCRIPTION

RESPONSABLE LEGAL :

Nom/Prénom : _____

Adresse: _____

Téléphone : _____ ou _____

E-mail : _____

DE L'ENFANT :

Nom/Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____

Adresse (si différente) : _____

REGIME :

CAF MSA AUTRE

N° Allocataire : _____

Quotient familial : _____